

Programme Personnalisé de Réussite Éducative

La notion d'élèves à besoins éducatifs particuliers



Sommaire PPRE

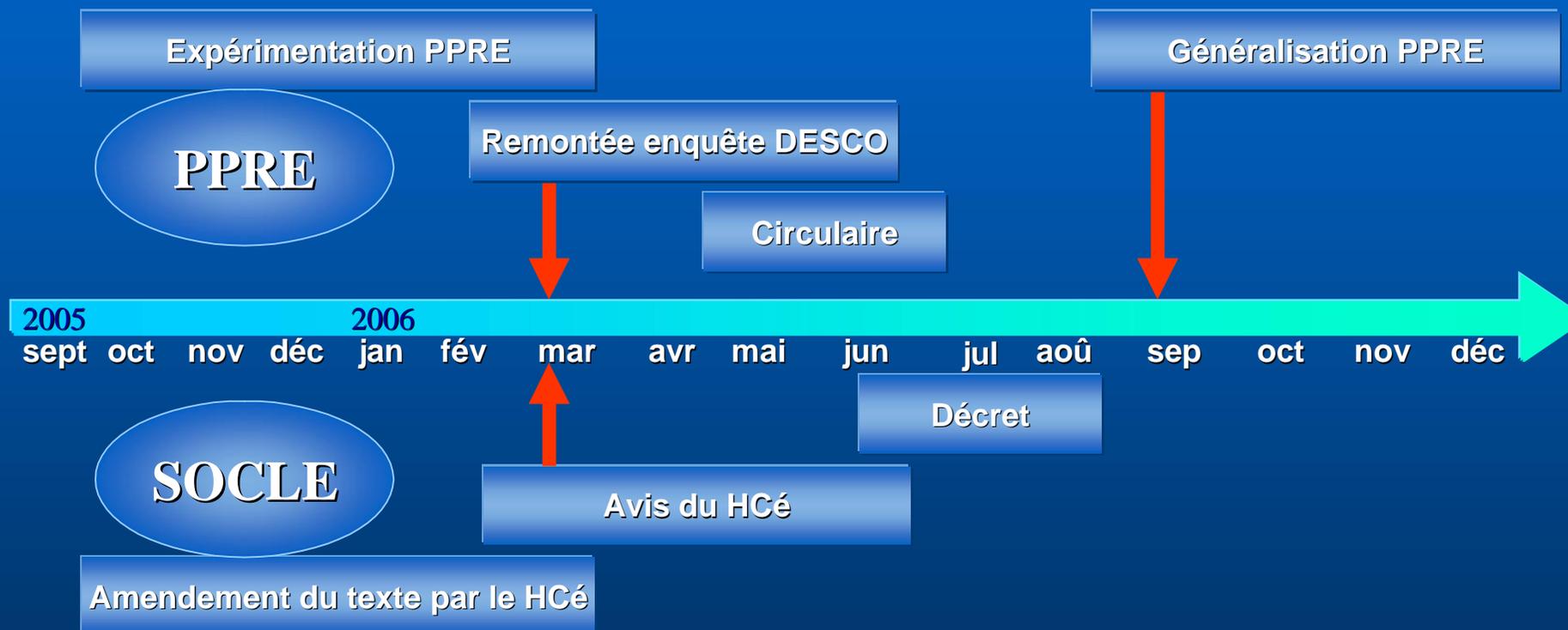
- **Contexte et définition**
- **Moyens et rôles de chacun**
- **Mise en œuvre**

- **Textes de référence**
- **Annexes**

CONTEXTE ET DEFINITION

PPRE et phase expérimentale

Deux calendriers concomitants



Le PPRE s'inscrit dans trois mesures

SOCLE ET
INTRODUCTION DE
REPERES ANNUELS

Repères annuels en matière de
connaissances et de compétences à acquérir

PPRE

Nouveau dispositif de soutien
pour les élèves en difficulté

EVALUATIONS

DECISION
ANNUELLE

Obligation d'une prise de décision
quant aux conditions de poursuite
de la scolarité de chaque élève

PPRE et public concerné

A l'école

Au collège

PPRE et public du 1^{er} degré concerné

Loi n°2005-380 du 23-4-2005; Décret n°2005-1014 du 24-8-2005; Circulaire n°2006-051 du 27-3-2006

« Élève [qui] risque de ne pas maîtriser
les connaissances et les compétences indispensables
à la fin d'un cycle »

Élève qui dès le CE1 connaît encore des difficultés dans les
apprentissages fondamentaux
notamment en matière de lecture et d'écriture

Élève pour lequel nous voulons prévenir un redoublement

Élève pour lequel un « redoublement est décidé,
et afin d'en assurer l'efficacité pédagogique »

Suite

PPRE et public du 2nd degré concerné

Loi n°2005-380 du 23-4-2005; Décret n°2005-013 du 24-8-2005; Circulaire n°2006-051 du 27-3-2006

Élève qui éprouve des difficultés
dans l'acquisition du socle commun

Élève qui présente des retards significatifs
dans les apprentissages fondamentaux
(évaluations diagnostiques 6^{ème})

Et mesure d'accompagnement
de toute décision de redoublement

PPRE et public concerné

Loi n°2005-380 du 23-4-2005; Décret n°2005-1014 du 24-8-2005; Circulaire n°2006-051 du 27-3-2006

Application possible aux élèves présentant

- un handicap,
- un trouble de la santé invalidant,
- un trouble spécifique des apprentissages

- S'assurer de l'articulation et de la complémentarité des actions conduites dans ce cadre avec celles prévues par le PPS* ou le PAI** ;
- Établir une cohérence entre l'action de l'enseignant et les interventions rééducatives.

* PPS: projet personnalisé de scolarisation qui se substitue au projet individualisé d'intégration (PII)

** PAI: projet d'accueil individualisé

Le PPRE: Quelles finalités?

Guide pratique sur l'expérimentation des PPRE, 19 août 2005

Conduire la totalité d'une classe d'âge
à la maîtrise des connaissances et compétences
constitutives du « socle commun »,
à la fin de la scolarité obligatoire

PPRE: appliqué à quelles disciplines?

A l'école élémentaire

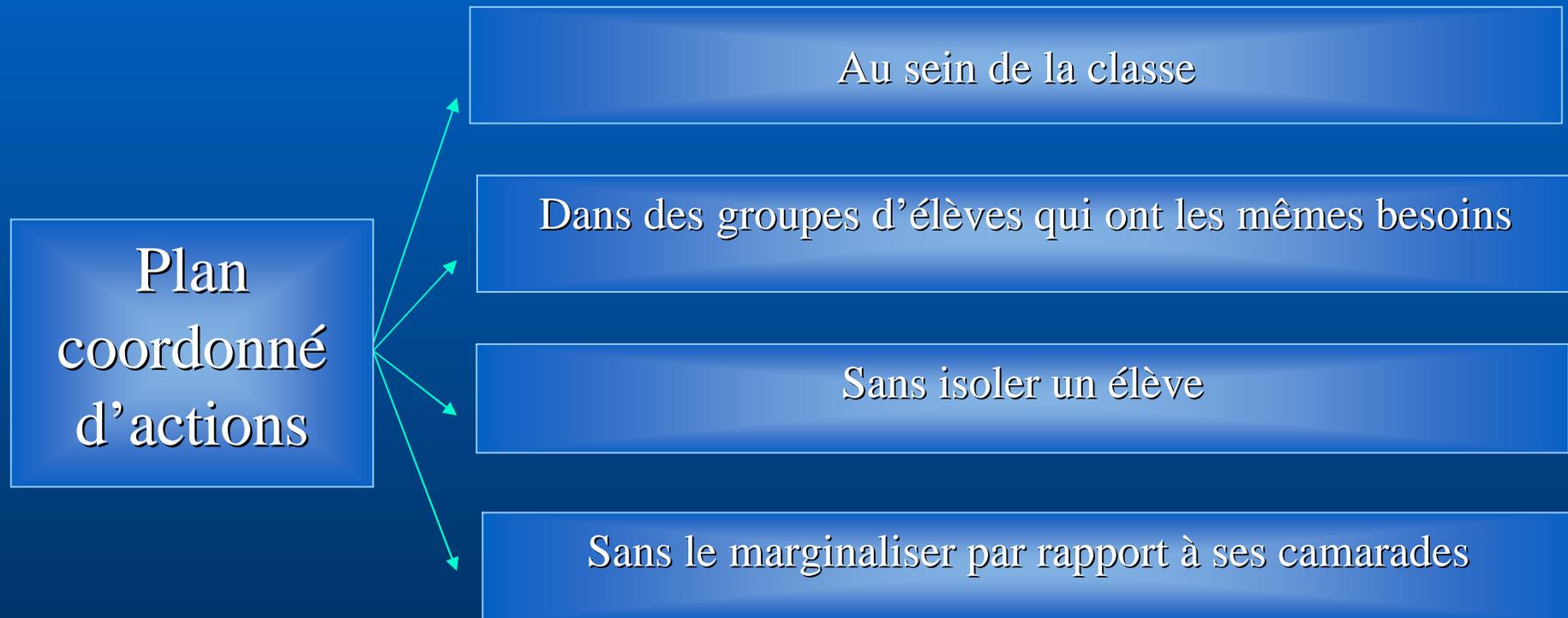
- à la maîtrise de la langue française, considérée comme objet d'étude et comme outil pour les autres apprentissages;
- et aux mathématiques.

Au collège

- il peut également concerner la langue vivante 1.

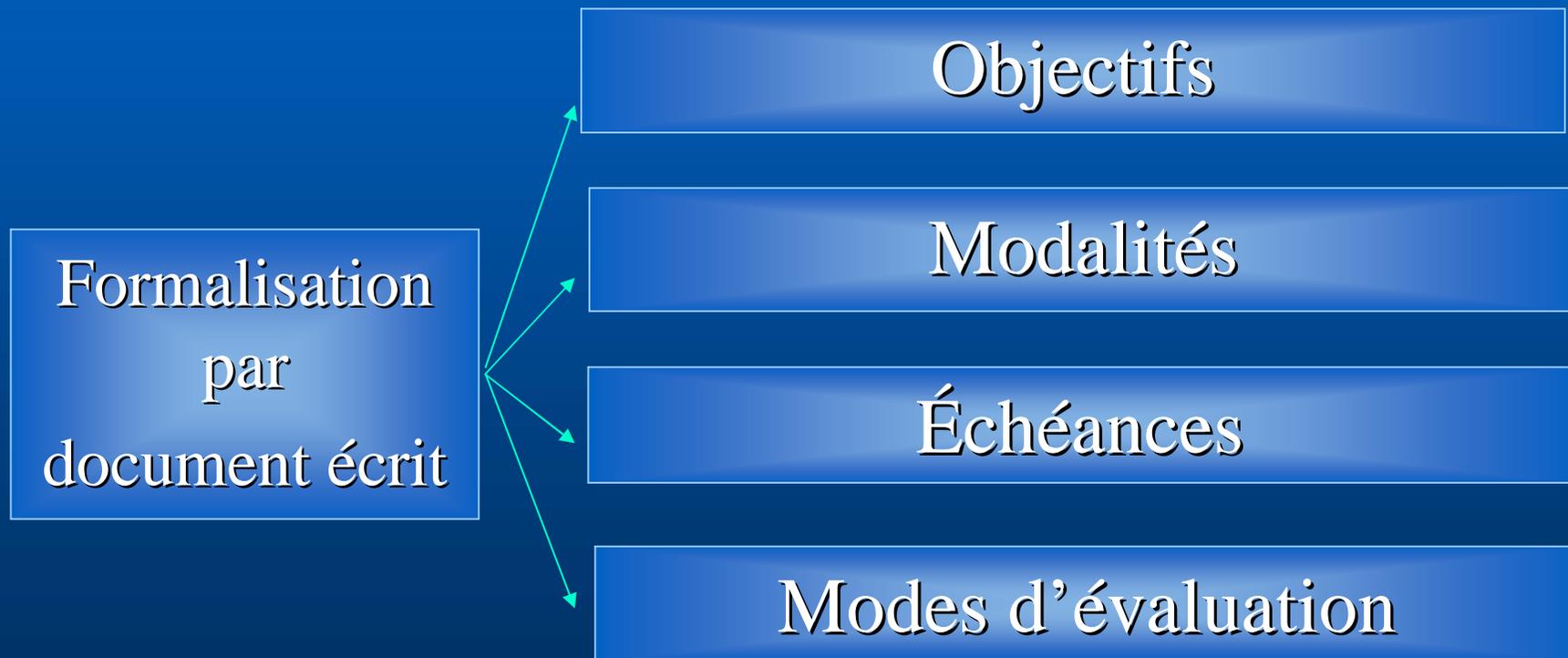
Le PPRE : Comment?

Guide pratique pour l'expérimentation des PPRE, 19 août 2005



Le PPRE : Quelle formalisation?

Guide pratique pour l'expérimentation des PPRE, 19 août 2005



Le PPRE : Attention!

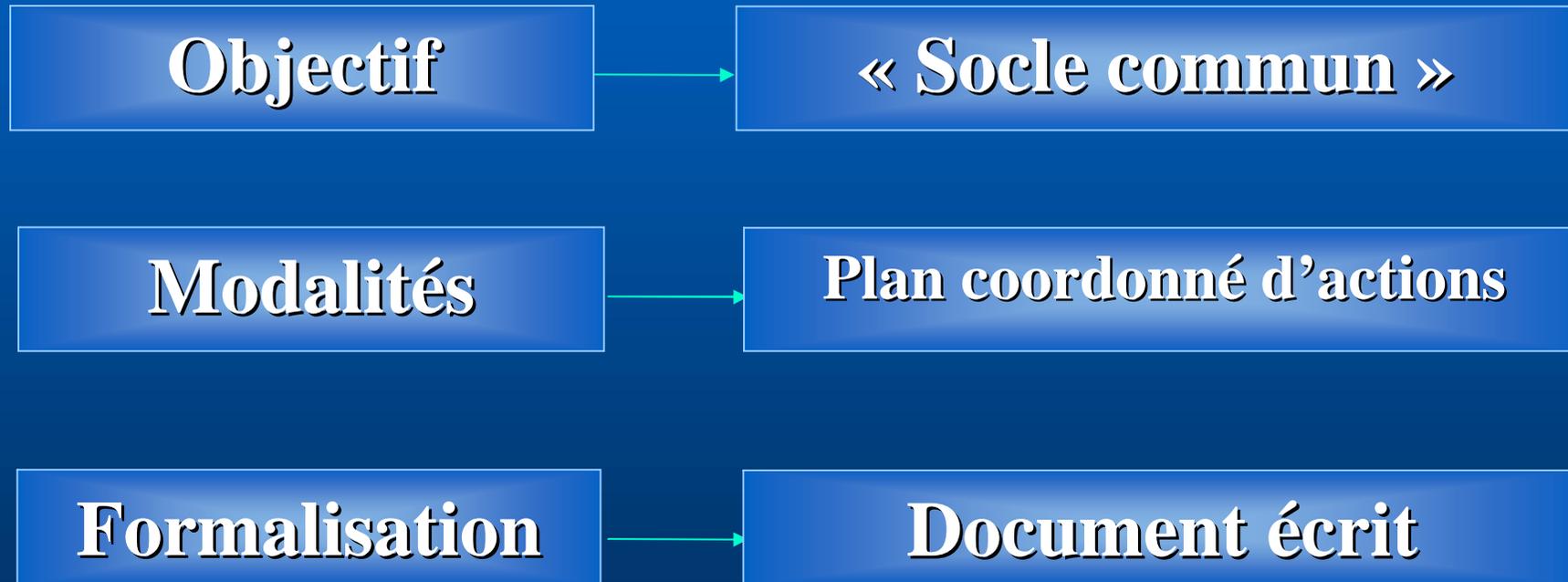
Guide pratique pour l'expérimentation des PPRE, 19 août 2005

Le PPRE ne se substitue pas:

- aux formes de différenciation pédagogiques,
- ni aux enseignements adaptés.

Guide pratique pour l'expérimentation des PPRE: résumé

19 août 2005



MOYENS ET RÔLES DE CHACUN

Des moyens du PPRE

A l'école

Au collège

Le PPRE à l'école

C. n° n°2006-051 du 27-3-2006

Optimisation des moyens actuellement consacrés
à l'expérimentation des CP dédoublés

Mobilisation des enseignants spécialisés
des réseaux d'aide existants

Mobilisation des maîtres surnuméraires
dans les établissements de l'éducation prioritaire

Suite

Le PPRE au collège

Guide pratique et circulaire de rentrée

Tous les
enseignants
de la classe

peuvent avoir à prendre part au programme personnalisé mis en place pour un élève, en particulier si les difficultés affectent la maîtrise de la langue.

Les
itinéraires de
découverte

peuvent également être utilisés pour mettre en oeuvre les PPRE.

PPRE : Éléments d'organisation en 6^{ème}

Circulaire n°2006-051 du 27-3-2006

En classe de
sixième



Les deux heures non affectées seront mobilisées.

PPRE et collèges ambitions réussite

Circulaire n°2006-051 du 27-3-2006

Au cycle central,
dans les collèges
“ambition réussite”



- ½ h prélevée sur l'heure non affectée de chaque division de 5^{ème} et de 4^{ème} ;
- Chaque ½ h restante en 5^{ème} et en 4^{ème} peut être utilisée :
 - en fonction des besoins de chaque collège,
 - ou globalisée dans le cadre du cycle central (*ie*:déploiement des PPRE).

PPRE : Deux éléments importants

Circulaire n°2006-051 du 27-3-2006

La liaison école-collège

Les évaluations diagnostiques de 6^{ème}

Du rôle de chacun

A l'école

Au collège

PPRE et rôle de chacun à l'école

Enseignant

- Observe et évalue
- Informe le conseil des maîtres
- Met en oeuvre

Équipe pédagogique

- Identifie la nature des difficultés et les pistes de travail pour y remédier
- Peut participer à l'encadrement des groupes de besoin

RASED*

- Peut participer :
 - à l'évaluation initiale et terminale
 - à la mise en oeuvre

Directeur

- Réunit le conseil de maîtres
- Présente avec le maître le PPRE à la famille
- Sensibilise, avec les enseignants du cycle 3, les enseignants du collège lors des réunions d'harmonisation CM2/6^{ème}

RASED: Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Suite

PPRE et rôle de chacun au collège

LES EQUIPES EDUCATIVES

- Participent aux liaisons écoles-collège
- Mettent en œuvre les évaluations diagnostiques de 6^{ème}
- Mettent en œuvre le dispositif

LE CHEF D'ETABLISSEMENT OU SON REPRESENTANT

- Propose le dispositif aux parents ou au représentant légal de l'élève

MISE EN OEUVRE

Penser la dimension multifactorielle de l'échec

**MAÎTRISE
DE LA LANGUE**

Penser la difficulté

Penser l'aide

Organiser l'aide

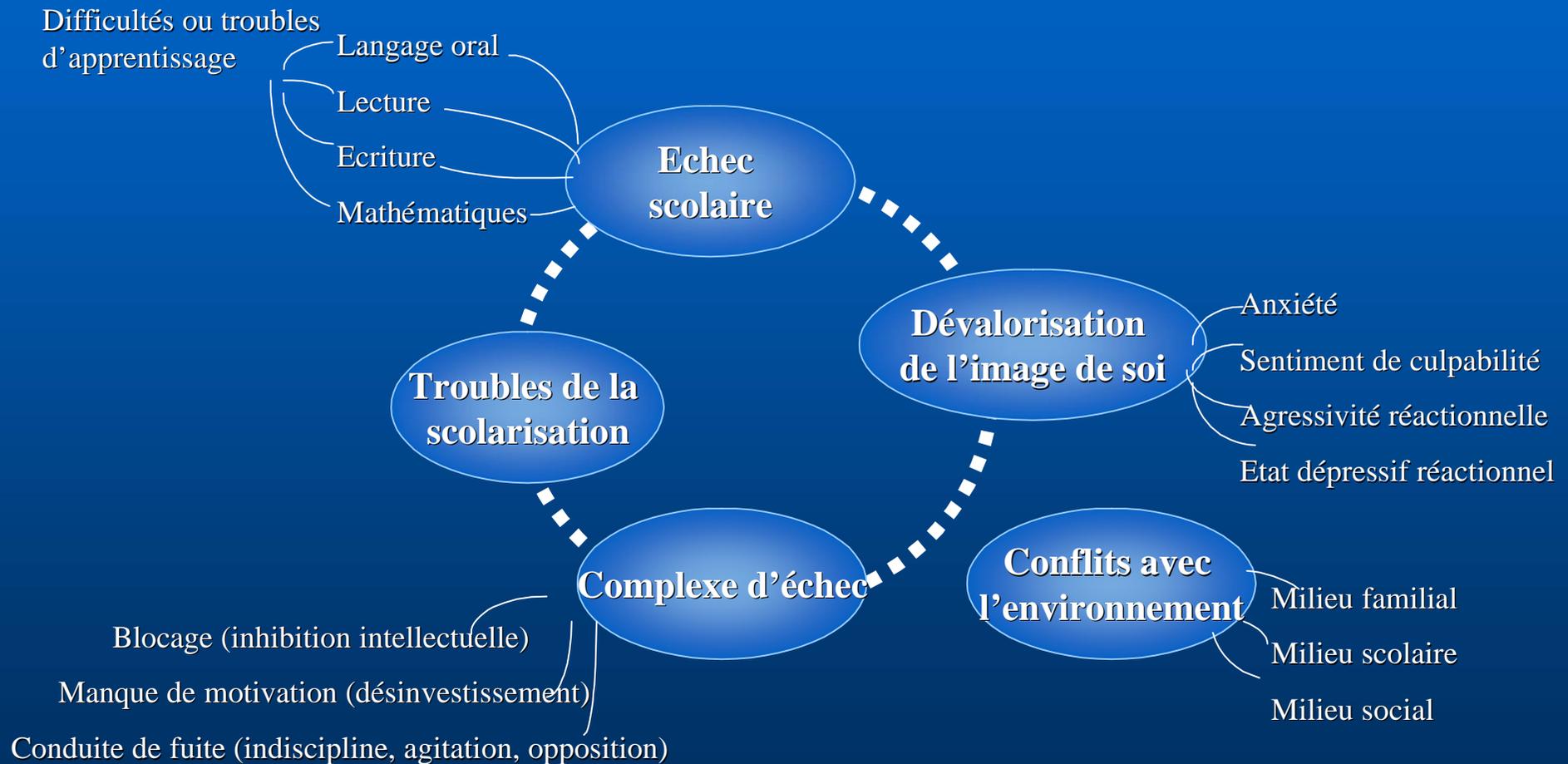
MATHEMATIQUES

Penser la difficulté

Penser l'aide

Organiser l'aide

Penser la spirale de l'échec

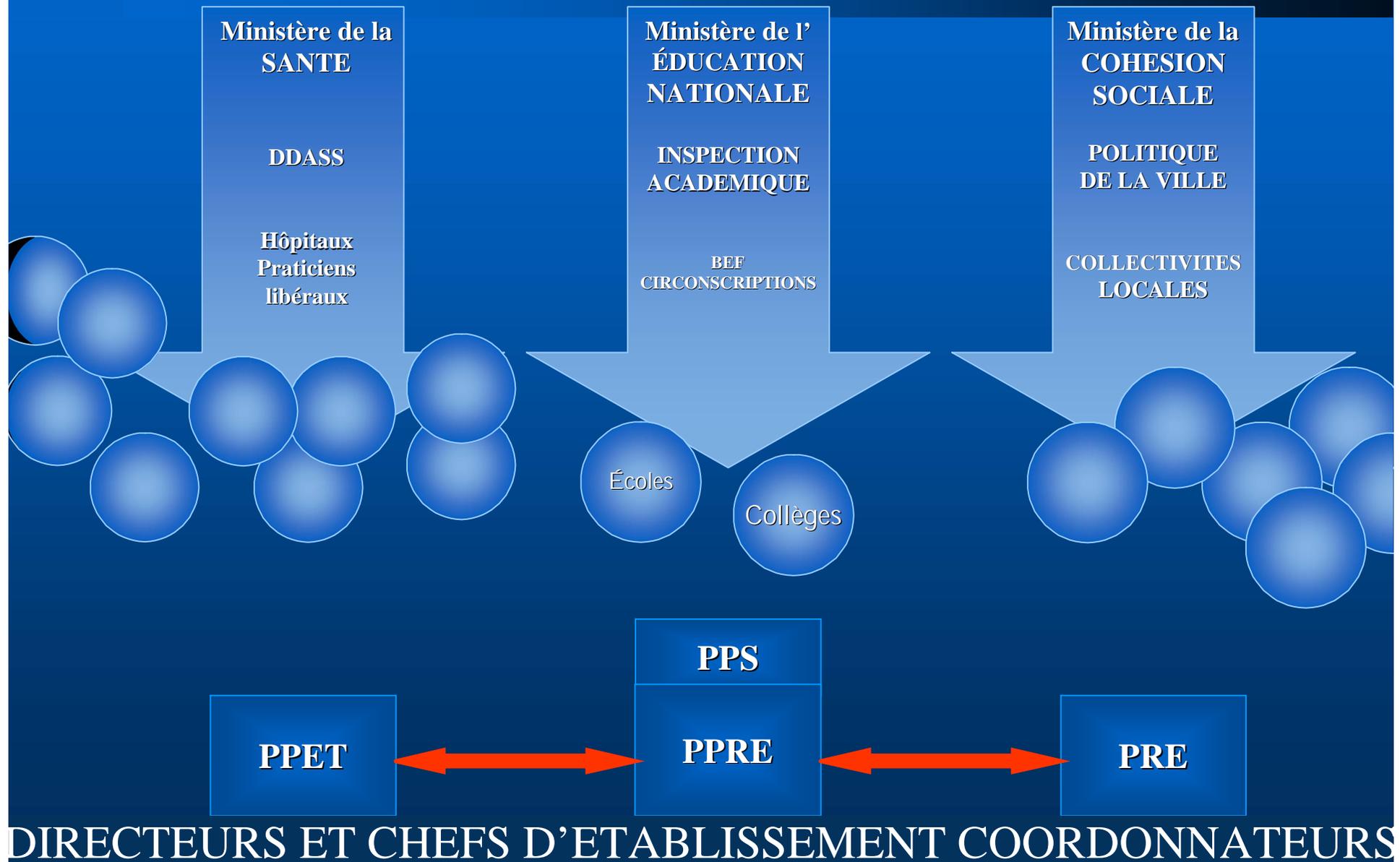


Adapté de VAIVRE-DOURET, ADSP, Mars 1999

PPRE et travail multipartenarial



Coordonner les actions des différents partenaires



Le document PPRE

PROGRAMME PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE

1/ ELEVE

2/ CONSTAT

1

3/ INTENTIONS DU PROJET D'AIDE PERSONNALISEE

**4/ PROGRAMMATION
DE L'AIDE**

2

Modalités de travail en
groupes en fonction des
compétences à travailler

Modalités de travail en
partenariat

Régulations éventuelles en
cours de période

3

5/ EVALUATION DES EFFETS DU PPRE EN FIN DE PERIODE

4

TEXTES DE REFERENCE

Loi, décrets, circulaires...

- **Loi n°2005-380 du 23-4-2005, Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école**
- **Circulaire 2005-096 du 24 juin 2005, Dispositif national d'évaluation diagnostique – année 2005-2006**
- **Circulaire 2005-121 du 26 juillet 2005, Préparation de la rentrée scolaire 2005 (complément)**
- **Guide pratique pour l'expérimentation des PPRE à l'école et au collège durant l'année scolaire 2005-2006, 19 août 2005**
- **Décret n°2005-013 du 24 août 2005, Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège**
- **Décret n°2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école**
- **Circulaire n°2006-051 du 27 mars 2006, Préparation de la rentrée scolaire 2006**

ANNEXES

Comparaison PPRE / PPAP / PPS

PPAP*

- Dispositif éféeé à la circulaire n°98-22 du 18-11-1998
- Élèves de CE2
- Poursuite possible en CM
- Difficultés scolaires

PPRE

- 2005-2006: A tire expérimental, élèves de cycle 2 et CE2
- 2006-2007: Généralisation à tout niveau de la scolarité obligatoire
- Grandes difficultés scolaires

PPS**

- Élèves dans le champ du handicap

* PPAP: programme personnalisé de réussite éducative

** PPS: projet personnalisé de scolarisation qui se substitue au projet individualisé d'intégration (PII) ENTIK - Circonscription de Toulon 3

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

Le socle commun de connaissances et de compétences

Il précise par décret les connaissances et compétences à prendre en compte dans chacun de ses cinq volets :

- la maîtrise de la langue française,
- la maîtrise des principaux éléments de mathématiques,
- une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté,
- la pratique d'au moins une langue étrangère,
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

Socle et programmes

Ce décret ne se substituera pas aux programmes de l'école primaire et du collège et définit

- ce qu'aucun élève ne doit ignorer à la fin de la scolarité obligatoire,
- et qui est indispensable :
 - pour accomplir avec succès sa scolarité,
 - poursuivre sa formation,
 - construire son avenir personnel et professionnel,
 - et réussir sa vie en société

Les repères annuels

DECLINAISON – Pour chaque cycle
DES ELEMENTS – Pour chaque année de la scolarité
CONSTITUTIFS – Dans le cadre d'une adaptation des
DU SCOLE programmes

INTERÊT DES – Pour évaluer la maîtrise les connaissances
REPERES et compétences
ANNUELS – Pour proposer une aide spécifique

Étude de cas

